

RESPONSABLE DE LA FORMATION DES CADRES

La Fédération de Volley-ball Wallonie-Bruxelles (FVWB) recherche un(e) Responsable de la Formation des Cadres afin de coordonner, développer et mettre en œuvre sa politique de formation des entraîneurs.

Sous la responsabilité de la Directrice générale et du Directeur technique, le/la Responsable de la Formation des Cadres contribue au développement de la qualité de l'encadrement sportif au sein de la Fédération. Il/elle assure la conception, l'organisation, le suivi et l'amélioration continue des dispositifs de formation des entraîneurs dans le cadre des orientations définies par le Plan stratégique 2025-2028 de la FVWB.

1. Conditions minimales

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (bachelier) à orientation pédagogique, en sciences de l'éducation, en éducation physique, en management du sport ou dans un domaine équivalent ;
- Disposer d'une expérience significative dans la conception, l'animation ou la coordination de formations.

2. Atouts recherchés

- Bonne connaissance du fonctionnement d'une fédération sportive et de ses dispositifs de formation ;
- Une expérience du sport de haut niveau, comme sportif(ve), entraîneur(e), formateur(trice) ou cadre technique, est fortement souhaitée ;
- La connaissance du volley-ball constitue un atout ;
- Une expérience dans la formation de formateurs ou d'entraîneurs constitue un atout ;
- Une familiarisation avec les plateformes de type Learning Management System (LMS), la connaissance de Moodle constitue un atout ;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office ;
- Connaissance pratique du néerlandais et/ou de l'anglais.

3. Compétences attendues

- Excellentes capacités pédagogiques et relationnelles ;
- Sens de l'organisation et de la planification ;
- Capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Esprit d'initiative et autonomie ;
- Capacité à travailler en équipe et à fédérer différents acteurs autour d'un projet commun ;
- Intégrité et sens des responsabilités.

4. Conditions d'engagement

- Fonction exercée à raison de 0,3 ETP ;
- Engagement possible sous statut salarié ou indépendant ;
- Large autonomie dans l'organisation du travail ;
- Possibilité de télétravail partiel ;
- Fonction nécessitant une certaine flexibilité horaire, notamment en soirée et durant les week-ends ;
- Rémunération à convenir en fonction du profil et de l'expérience.

5. Modalités de candidature

Les candidatures, composées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, sont à transmettre **au plus tard le 11 septembre 2026** à :

- Laurence Rase, Directrice générale : laurence.rase@fvwb.be ;
- Dominique Blairon, Directeur technique : dominique.blairon@fvwb.be .

Pour tout renseignement complémentaire concernant la fonction, les candidats peuvent prendre contact avec la Fédération aux adresses mails ci-dessus.